

# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE



QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N°244)

SERVICE DE 12 HEURES 30

LE VAPEUR ANGLAIS "HILLFERN" SUBIT DEUX ATTAQUES SUCCESSIVES DE LA PART  
D'UN CHALUTIER ET D'UN AVION REBELLES .

Bayonne, 16 septembre .- Le destroyer anglais "Fame"; qui patrouillait ces temps derniers au large de la côte asturienne, est arrivé hier à Saint-Jean-de Luz . Selon les déclarations de son équipage, le vapeur britannique "Hillfern", de 1.535 tonnes, a été attaqué dans la nuit de lundi par un chalutier insurgé, à 35 miles au large de Gijon .

En la suite, ce même navire fut mitraillé par un avion rebelle, qui tenta en vain d'atteindre sa cargaison de pétrole.

Aux dernières nouvelles, le "Hillfern" après avoir lutté contre la tempête, qui sévit au large de la côte espagnole, est arrivé à La Pallice .  
(Agence Espagne)

UN CHALUTIER FRANÇAIS RAMÈNE UNE TORPILLE DANS SES FILETS .

Marseille 16 septembre .- Un chalutier, entré hier dans le port de La Ciotat, a ramené dans ses filets de pêche une torpille chargée, qui a été remise aux autorités de l'Arsenal de Toulon .

Il est possible que cette torpille puisse donner quelques indications sur l'identité des sous-marins pirates ayant opéré en Méditerranée ces temps derniers .  
(Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNEAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE (N° 244)

SERVICE DE 14 HEURES 30

## BOMBARDEMENT DE MADRID PAR L'ARTILLERIE REBELLE.

Madrid 16 Septembre.-Ce matin, un peu avant deux heures, l'artillerie rebelle a bombardé Madrid. De nombreux obus sont tombés notamment dans la zone comprise entre l'ancien Palais Royal et la place de la Moncloa. Les premiers projectiles ont fait plusieurs victimes parmi la population civile. Deux enfants et une femme se trouvent parmi les morts.

Le nombre exact des victimes n'est pas encore connu, car les travaux de déblaiement se poursuivent.

C'est au bout de 50 minutes que les batteries républicaines réduisirent au silence l'artillerie rebelle. (Agence Espagne)

## LE BILAN DU BOMBARDEMENT DE VALENCE D'HIER PAR L'AVIATION REBELLE

Valence 16 Septembre.-10 morts et 60 blessés, tel est, selon les dernières données, le bilan du bombardement de Valence effectué par l'aviation rebelle hier soir. Parmi les morts se trouve un membre de l'équipage du navire anglais "Presta" qui se trouvait dans le port avec deux autres navires étrangers.

D'autre part, les bombes rebelles ont détruit la Légation de Norvège. Le secrétaire de la légation souligna au correspondant de l'Agence Espagne la rapidité avec laquelle les autorités républicaines prirent les mesures nécessaires pour étayer ce qui restait de l'immeuble et permettre l'évacuation des meubles restés intacts.

Un marin anglais a donné au correspondant de l'Agence Espagne quelques détails sur le raid. Il vit venir sept avions, qui lancèrent environ 55 bombes. Devant lui trois femmes furent projetées sur le trottoir. Deux d'entre elles furent tuées. Une jeune fille qui courait pour se mettre à l'abri fut complètement déchiquetée. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2°)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 ( NO 244 )

SERVICE DE 16 HEURES.

L'I.O.S. ET LA F.S.I. DECLARENT QUE "L'INTERVENTION DE LA S.D.N. DEMEURE TOUT-A-FAIT NECESSAIRE POUR "LA SUPPRESSION EFFICACE DE LA PIRATERIE EN MEDITERRANEE".

Paris 16 Septembre.- A l'issue de la réunion commune des bureaux de la Fédération Syndicale Internationale et de l'Internationale Ouvrière Socialiste qui s'est tenue ce matin au siège de la Confédération Générale du Travail, le communiqué suivant a été publié :

Les bureaux des deux internationales se sont réunis en session commune les 15 et 16 septembre 1937 à Paris, sous la présidence de Walter Citrine et Louis de Brouckère. Cette réunion était convoquée à la demande de la Centrale Syndicale espagnole pour prendre position à nouveau sur la situation de l'Espagne. La F.S.I. était représentée par les membres de son bureau: Jacobsen, Jouhaux, Kupers, Mertens et Tayeric, le Secrétaire Général Schevenels et le sous-secrétaire adjoint G. Stole. En outre la C.G.T. était représentée par G. Buisson. La délégation espagnole se composait de L. Caballero, Pascual Tomas, Araquistain et Llopis.

L'I.O.S. était représentée, outre L. de Brouckère, par son secrétaire Adler, les camarades Dalton et Gillis (Grande Bretagne) et Bracke (France). Le parti socialiste espagnol avait délégué Cordero, Pena, et Azonin.

Après d'amples exposés des camarades Caballero (U.G.T.), Pena (parti socialiste) et de Brouckère (qui revient d'un séjour en Espagne) l'attitude des deux Internationales a été définie, après un échange approfondi des vues, dans la résolution suivante :

La F.S.I. et l'I.O.S. ont formulé à diverses reprises et notamment dans leur résolution du 10 juin dernier, la politique commune qu'elles entendent suivre pour la restauration du droit international de l'Espagne et pour la préservation de la paix générale par une pratique résolue de la sécurité collective.

L'évènement n'a que trop démontré la justesse de leurs vues, et elles sont plus résolues que jamais à poursuivre de toute leur énergie et par tous les moyens en leur pouvoir la réalisation du programme qu'elles se sont tracé dans la susdite résolution.

Le Conseil et l'Assemblée de la Société des Nations qui siègent en ce moment peuvent, si l'opinion publique le veut avec assez de force, contribuer largement à sauver la paix et à restaurer le droit. Les Internationales réclament comme premières mesures à prendre d'urgence :

1°- La suppression efficace de la piraterie en Méditerranée et le rétablissement effectif de la libre navigation. S'il faut saluer la convention de Nyon comme traduisant un premier effort pour atteindre ce résultat, on ne peut se dissimuler ses évidentes insuffisances, et l'intervention de la S.D.N. demeure tout-à-fait nécessaire.

2°)- Le retrait des armées d'invasion envoyées en Espagne par les puissances fascistes, et dont les discours récents de Mussolini et de Hitler ont cyniquement signalé le caractère. Les Membres de la S.D.N. se sont engagés par l'article 10 du Pacte à "respecter et maintenir contre toute agression extérieure, l'intégrité territoriale et l'indépendance politique présente de tous les Membres de la Société". Il est grand temps que suivant le texte même du Covenant "le Conseil avise aux moyens d'assurer l'exécution de cette obligation".

3°- Le rétablissement, pour le Gouvernement légal de l'Espagne, du droit de se procurer sur le marché international les armes nécessaires à la restauration de l'ordre et de la paix sur son territoire, ce qui constitue en toute évidence l'un des moyens d'assurer l'exécution de l'obligation rappelée.

Les Internationales invitent toutes leurs organisations affiliées à redoubler d'efforts pour assurer le succès de leur politique commune. Les Internationales elles-mêmes envoient une délégation à Genève pour y porter leurs revendications.

La délégation se rendant à Genève se compose, pour la F.S.I. de Citrine et de Jouhaux, pour l'I.O.S. de de Brouckère et Longuet. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)

SERVICE DE 17 HEURES 30

QUOTIDIEN

D'AVANT LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, LE PRÉSIDENT NEGRIN ACCUSE L'ITALIE  
D'ÊTRE L'AUTEUR DES AGRESSIONS CONSTANTES EN MÉDITERRANÉE.

Genève, 16 Septembre.- "L'Etat anonyme, dont les bateaux de guerre ont essayé au moyen d'agressions constantes, de créer dans la Méditerranée une vraie situation de terreur, c'est l'Italie", a déclaré aujourd'hui devant le Conseil de la Société des Nations, M. Juan Negrin, Président du Conseil de la République espagnole.

"Ce fait rendu évident, ajouta le Président Negrin, par les témoignages multiples et concordants que le Gouvernement espagnol possède relativement aux agressions dont ont été victimes ses propres bateaux marchands et sur lesquels s'appuie l'exposition des faits qui figurent dans la note envoyée par le Gouvernement de la République au Secrétaire Général, le 21 Août. Mais s'il se peut, l'évidence de la responsabilité des Italiens apparait d'une manière encore plus catégorique et irréfutable si l'on considère qu'une telle conduite de sa part constitue une des multiples interventions italiennes à l'appui de la rébellion militaire en Espagne, une intervention de type naval destinée à empêcher l'approvisionnement de la République par voie maritime. Telle est la vérité la cruelle vérité devant laquelle se trouve non seulement la République espagnole, mais la communauté internationale toute entière."

J'est lorsque la situation en Méditerranée, qui n'a jamais cessé d'être grave, est devenue intolérable, que - rappelle le Président Negrin - "le Gouvernement espagnol a pris la seule initiative qui lui semblait conforme non seulement à sa qualité de membre de la S.D.N., mais aux principes essentiels du Pacte auquel il restait attaché il a soumis les faits et la situation qui en découle à l'examen du Conseil de la S.D.N."

"D'autres puissances, ajoute M. Negrin, intéressées également à faire cesser la situation créée dans la Méditerranée ont cru préférable de convoquer une Conférence spéciale de Pays intéressés et qui siègeraient en dehors du cadre de la S.D.N.... Mais le Gouvernement espagnol doit loyalement manifester son étonnement et formuler sa protestation la plus énergique contre l'idée de faire examiner et décider des questions concernant la Méditerranée par une Conférence Internationale où l'Espagne ne serait pas représentée d'autant plus que dans le cas présent, la représentation de l'Espagne se serait trouvée doublement justifiée, d'abord par sa qualité de puissance Méditerranéenne que personne n'ose mettre en doute et ensuite par le fait que les bateaux espagnols ont été les premières victimes de la situation d'insécurité à laquelle il s'agit de mettre fin."

"Après avoir "loyalement reconnu que la Conférence de Nyon a marqué un progrès considérable par rapport au Comité de Non-Intervention en ce qui concerne l'esprit des décisions et la rapidité avec laquelle elle a réussi à se mettre d'accord sur des mesures pratiques et concrètes.... qui peuvent contribuer utilement à réduire l'insécurité de la navigation dans la Méditerranée à condition qu'elles soient appliquées avec énergie et fermeté", le Président Negrin formule quelques observations au sujet des accords de Nyon, car "malgré tout, invitée ou non invitée à siéger à Nyon, l'Espagne est et sera une puissance Méditerranéenne, et le point de vue espagnol ne pourra être négligé dans la solution d'un problème concernant la Méditerranée."

"Tout d'abord, la garantie d'une sanction collective n'est offerte aux bateaux de commerce non espagnols attaqués par des sous-marins que si cette attaque est exécutée d'une manière contraire aux règles du droit international énoncées dans le traité signé à Londres le 22 Avril 1930 et confirmées dans le Protocole signé à Londres le 6 Novembre 1936".

..... voir suite .....



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2°)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE



QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N°244)

SERVICE DE 17 HEURES 30

DEVANT LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS, LE PRÉSIDENT NEGRIN ACCUSE  
L'ITALIE D'ÊTRE L'AUTEUR DES AGRESSIONS CONSTANTES EN MÉDITERRANÉE (suite)

.....

Ensuite, des attaques effectuées dans n'importe quelle circonstance par des bateaux de surface resteront en dehors de la sanction collective.

"Et enfin, ajoute le Président Negrin, une troisième limitation, celle qui pour l'Espagne est la plus grave, concerne l'exclusion totale et explicite des bateaux espagnols du système de protection collective. Les bateaux espagnols pourront donc être coulés, par des sous-marins ou des navires de surface, dans n'importe quelles conditions, sans que les accords de Nyon s'en trouvent violés. Et cela est d'autant plus grave que les rebelles ne possédant aucun sous-marin, les attaques sous-marines dont pourront être victimes les bateaux espagnols ne pourront être exécutées que par des sous-marins de nationalité dite "inconnue".

"De l'avis du Gouvernement espagnol, déclare le Président Negrin, il y aurait lieu ... non seulement d'étendre le système de protection collective les attaques exécutées par les navires de surface, ainsi qu'aux attaques sous-marines, même si elles se conforment aux dispositions du Traité de Londres de 1930 mais encore et surtout d'abolir l'injustifiable exclusion dont on a frappé les bateaux espagnols du système de protection collectif créé par les accords de Nyon. J'ai à peine besoin d'ajouter que s'il était nécessaire, le Gouvernement espagnol n'aurait aucune objection à ce que les forces navales chargées de protéger la navigation pénètrent dans les eaux territoriales espagnoles s'ils en avaient besoin pour remplir leur mission."

Rappelant d'autre part "le bombardement criminel de la ville ouverte d'Almeria, le Président Negrin pose au Conseil la question suivante: "L'indifférence et la passivité officielles dans lesquelles un crime si monstrueux a pu être perpétré, doivent-elles être interprétées comme signifiant qu'à l'avenir de telles actions considérées jusqu'à présent par la conscience universelle comme de véritables attentats à la loi internationale vont être acceptées comme des actes licites et réguliers... Le gouvernement espagnol, pour sa part, considère qu'il s'agit d'un cas dans lequel se trouve directement engagée la responsabilité de la communauté internationale tout entière et notamment celle des pays appelés à exercer dans son sein un rôle de direction morale". (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2°)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N°244)

SERVICE DE 17 HEURES 30

AU BANQUET DE L'ASSOCIATION DES JOURNALISTES ACCRÉDITÉS AUPRÈS DE LA S.D.N.  
M. JUAN NEGRIN PRONONCE UN DISCOURS TRÈS APPLAUDI .

Genève 16 septembre .- Aujourd'hui a eu lieu à Genève le banquet annuel de l'Association des Journalistes Accrédités auprès de la Société des Nations . Au dessert, des discours furent prononcés par S.A. l'Agha Khan, Président de l'Assemblée, M. Litvinof, M. Robert Ball, Président de l'Association, et M. Juan Negrin, Président en exercice du Conseil .  
Lorsque M. Negrin se leva pour prononcer son discours, il fut l'objet, pendant plusieurs minutes, d'une chaleureuse ovation . Le Président du Conseil des Ministres espagnol exalta les traditions de son pays, il réfuta les mensonges répandus sur l'origine des événements de juillet 1936 en Espagne, et dénonça l'agression dont son pays avait été victime . Son discours fut couronné d'applaudissements enthousiastes. (Agence Espagne).

LE CONSEIL DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS A ABORDÉ L'EXAMEN DU PROBLÈME ESPAGNOL.

Genève 16 septembre .- Le Conseil de la Société des Nations a abordé cet après-midi l'examen du problème espagnol . M. Juan Negrin, Président du Conseil, a demandé à M. Quevedo, délégué de l'Equateur, de présider à sa place la partie de la séance consacrée au débat sur l'Espagne / M. Quevedo inaugura sa présidence en affirmant sa foi dans l'efficacité du Pacte de la Société des Nations . Après quoi, d'une voix claire et martelant ses mots, le Président Negrin a prononcé un très important discours sur l'insécurité de la navigation en Méditerranée, considérée comme un aspect de l'agression dont l'Espagne est victime . Le discours du Président Negrin a produit sur le Conseil et sur l'assistance une profonde impression . (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE



QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)

SERVICE DE 17 HEURES 30

LE TEXTE INTEGRAL DU DISCOURS DU PRESIDENT NEGRIN DEVANT LE CONSEIL  
DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

Genève, 16 septembre.- Le Président du Conseil de la République Espagnole, M. Juan Negrin, a prononcé aujourd'hui devant le Conseil de la Société des Nations, le discours suivant :

Monsieur le Président,

Le Gouvernement de la République Espagnole a saisi le Conseil de la question relative à l'insécurité de la navigation dans la Méditerranée. Je me bornerai par conséquent, ici à traiter cette question concrète qui ne constitue qu'un aspect limité de l'ensemble des problèmes internationaux surgis à l'occasion de la lutte en Espagne. J'espère avoir prochainement l'occasion d'examiner ample-ment devant l'Assemblée l'intervention étrangère dans la lutte espagnole.

Permettez-moi maintenant de rappeler quelques paroles prononcées par le représentant de l'Espagne le 11 décembre 1936, au cours de la Session extraordinaire du Conseil convoquée à la demande du Gouvernement espagnol :

"Nous sommes persuadés que, même avant l'insurrection, les rebelles comp- taient sur une aide morale et matérielle étrangère, et des collaborations dont l'importance et l'efficacité, lorsqu'il s'agit de la guerre terrestre et aérienne ne peut être mise sérieusement en doute par personne. Mais cette aide, bien que n'étant pas moins préjudiciable au peuple espagnol et moins attentatoire au droit international, ne présentait pas le même risque immédiat au point de vue de la paix générale. L'activité des tanks et des avions étrangers sur le territoire espagnol n'était certainement pas moins grave pour l'Espagne que l'activité des bateaux de guerre et des sous-marins à proximité des côtes espagnoles. Mais, de toute évidence, cette dernière activité constitue un risque bien plus imminent pour la paix générale. Couper ce risque dans sa racine, éviter son développement, porter remède au mal avant qu'il ne soit irrémédiable, tel a été l'objet du Gouver- nement espagnol lorsqu'il a pris l'initiative de cette réunion."

L'état de choses en présence duquel nous nous trouvons aujourd'hui montre de manière concluante à quel point nos avertissements et nos pronostics étaient justifiés. Mais dans ce procès, qui a conduit à la situation "intolérable" d'aujourd'hui, il y a un épisode sur lequel le représentant de

l'Espagne a le devoir pressant d'attirer l'attention du Conseil : je veux parler du criminel bombardement de la ville ouverte d'Almería par les forces navales de l'Allemagne sous prétexte de représailles contre l'attaque supposée du cuiras- sé "Deutschland" lorsqu'il se trouvait bloqué dans les mains rebelles. Je n'ai pas la moindre intention d'ouvrir aujourd'hui devant le Conseil un débat sur l'incident du "Deutschland". Nous avons toujours maintenu, et nous continuons toujours à maintenir, que les avions espagnols furent obligés à riposter à l'attaque dont ils furent, les premiers, l'objet de la part du "Deutschland", et cela d'autant plus que cette même version a été véritablement confirmée par l'amiral Raeder dans les déclarations faites par lui à Wilhelmshaven lors des funérailles des marins morts, le 17 juin.

..... (à suivre)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 ( N°244 )

SERVICE DE 17 Heures 30

LE TEXTE INTEGRAL DU DISCOURS DU PRESIDENT NEGRIN DEVANT LE CONSEIL  
DE LA SOCIETE DES NATIONS.

(Suite I)

.....)..... L'Allemagne comme pour le prétendu accident  
survenu quelques jours plus tard au "Leipzig" rendit impossible toute enquête  
impartiale destinée à établir les faits, et profitant de l'impossibilité  
momentanée dans laquelle nous nous sommes trouvés pour réagir à la provocation  
par la force, décida non pas d'attaquer l'un de nos bateaux de guerre, ou l'une  
de nos forteresses côtières, mais de détruire dans la plus complète impunité  
de nombreuses maisons de la ville ouverte d'Almeria, et de massacrer un nombre  
considérable de ses habitants, ce qui provoqua dans l'opinion publique mondiale  
une profonde émotion. Maintenant, la question que je désire poser au Conseil  
est la suivante : l'indifférence et la passivité officielles dans lesquelles  
un crime si monstrueux a pu être perpétré, doivent-elles être interprétées  
comme signifiant qu'à l'avenir de telles actions considérées jusqu'à présent  
par la conscience universelle comme de véritables attentats à la loi internatio-  
nale, vont être acceptées comme des actes licites et réguliers. Je ne contente  
de formuler la question devant le Conseil; la conscience de chacun de vous..  
lui fera sans doute apprécier sa haute importance morale. --(A suivre) ..



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 Septembre 1937 ( N° 234 )

SERVICE DE 17 HEURES 30

LE TEXTE INTEGRAL DU DISCOURS DU PRESIDENT NEGRIN DEVANT LE CONSEIL  
DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS. (Suite 2)

..... Le Gouvernement espagnol, pour sa part, considère qu'il s'agit d'un cas dans lequel se trouve directement engagée la responsabilité de la communauté internationale tout entière, et notamment celle des pays appelés à exercer dans son sein un rôle de direction morale.

"Ces dernières semaines, la situation, qui n'a jamais cessé d'être grave est devenue "intolérable". A la suite d'attaques répétées, dont ont été victimes un peu partout dans la Méditerranée des bateaux, d'abord de nationalité espagnole, et ensuite aussi, d'autres nationalités. Dans la note envoyée par le Gouvernement espagnol au Secrétaire Général, le 21 Août, figuraient déjà des informations sur les circonstances dans lesquelles plusieurs de ces attaques ont été exécutées, et je ne prendrai pas le temps du Conseil en lui soumettant de nouveau ces informations. Du reste, au sujet de l'un de ces cas, celui du bateau "Campeador", coulé par deux destroyers italiens au large de la côte tunisienne, je communique aujourd'hui même au Secrétaire général pour l'information des membres de la Société, le texte des déclarations faites devant les autorités consulaires et navales espagnoles par son capitaine et quelques officiers membres de son équipage. Ces déclarations démontrent que le "Campeador" a été attaqué sans avertissement préalable. L'équipage fut ainsi condamné ou à être brûlé par les flammes du pétrole s'étendant en nappes de feu sur la mer, ou à se noyer. Il ne reçut aucune aide des bateaux de guerre italiens. Une partie fut sauvée par des bateaux marchands de différentes nationalités, auxquels je désire adresser ici les remerciements du Gouvernement espagnol.

"En présence de cette situation, le Gouvernement espagnol a pris la seule initiative qui lui semblait conforme, non seulement à sa qualité de membre de la Société des Nations, mais aux principes essentiels du Pacte auquel il restait attaché: Il a soumis les faits et la situation qui en découle à l'examen du Conseil de la Société des Nations. D'autres puissances, intéressées aussi à faire cesser la situation créée dans la Méditerranée, ont cru préférable de convoquer une conférence spéciale de pays intéressés, et qui siégerait en dehors du cadre de la Société des Nations. Comme tout le monde, le Gouvernement espagnol a compris les circonstances qui se trouvent à l'origine de cette initiative, et la cause pour laquelle cette conférence devait aller trouver un refuge dans la petite ville de Nyon, en renonçant à utiliser les admirables facilités d'ordre personnel et matériel que la Société des Nations est en mesure d'offrir à Genève pour les réunions Internationales. Mais le Gouvernement espagnol doit loyalement manifester son étonnement et formuler sa protestation la plus énergique contre l'idée de faire examiner et décider des questions concernant la Méditerranée par une Conférence Internationale où l'Espagne ne serait pas représentée, d'autant plus que, dans le cas présent, la représentation de l'Espagne se serait trouvée doublement justifiée, d'abord par sa qualité de puissance Méditerranéenne, que personne n'ose mettre en doute, et ensuite par le fait que les bateaux espagnols ont été les premières victimes de la situation d'insécurité à laquelle il s'agit de mettre fin.

..... voir suite .....



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)

SERVICE DE 17 H 30

LE TEXTE INTEGRAL DU DISCOURS DU PRESIDENT NEGRIN DEVANT LE CONSEIL  
DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS (Suite 3)

.....

"Malgré ces objections de principe, je dois loyalement reconnaître que la Conférence de Nyon a marqué un progrès considérable par rapport au Comité de Non-Intervention, en ce qui concerne l'esprit des décisions, et la rapidité avec laquelle elle a réussi à se mettre d'accord sur des mesures pratiques et concrètes. D'autre part, nous ne méconnaissions pas que les mesures arrêtées à Nyon peuvent contribuer utilement à réduire l'insécurité de la navigation dans la Méditerranée, à condition qu'elles soient appliquées avec énergie et fermeté. Toutefois, le Conseil me permettra, j'en suis sûr, n'ayant pas été appelé à siéger à Nyon, de formuler ici quelques observations au sujet de ces accords. Malgré tout, invitée ou non, invitée à siéger à Nyon, l'Espagne est et sera une puissance Méditerranéenne, et le point de vue espagnol ne pourra être négligé dans la solution d'un problème concernant la Méditerranée.

"Ces accords offrent aux bateaux de commerce/espagnols la garantie d'une sanction collective confiée en fait aux flottes britannique et française contre les attaques des sous-marins exécutées "d'une manière contraire aux règles du droit international, énoncées dans le traité pour la limitation et la réduction des armements navals, signé à Londres, le 22 Avril 1930, et confirmés dans le Protocole signé à Londres le 6 Novembre 1936". Donc, si l'attaque était exécutée en conformité avec ces règles, elle ne serait pas l'objet de sanctions collectives; c'est-à-dire que contre les attaques exécutées dans ces conditions, il n'y aurait, comme jusqu'à présent, que la protection que chaque Etat sera en mesure d'assurer à ses propres bateaux par ses forces navales.

"Une seconde observation concerne le caractère limité de la protection décidée à Nyon contre les attaques par des sous-marins. Des attaques dans n'importe quelle circonstance par des bateaux de surface, restent en dehors de la sanction collective, et il incombera, comme jusqu'à présent, à chaque pays de protéger ses propres bateaux contre ces attaques, par ses propres moyens.

"Et, enfin, une troisième limitation, celle qui pour l'Espagne est la plus grave, concerne l'exclusion totale et explicite des bateaux espagnols du système de protection collective. Les bateaux espagnols pourront donc être coulés, par des sous-marins ou des navires de surface, dans n'importe quelles conditions, sans que les accords de Nyon s'en trouvent violés. Et cela est d'autant plus grave que les rebelles ne possédant aucun sous-marin, les attaques sous-marines dont pourront être victimes des bateaux espagnols ne pourront être exécutées que par des sous-marins de nationalité dite inconnue.

"C'est-à-dire que, considérés dans leur ensemble, les accords de Nyon ont institué une sanction de caractère collectif pour une certaine catégorie d'attaques : celles de sous-marins contre des bateaux non espagnols, et exécutées de manière contraire aux règles inscrites dans le Traité naval de Londres du 22 Avril 1930. Je reconnais que d'un point de vue pratique, on peut dire que cela augmente de manière effective la sécurité de la navigation en Méditerranée. Toutefois, je tiens à attirer l'attention du Conseil sur un danger, un danger grave, que présente cette manière de procéder. En fait, les attaques en dehors de cette catégorie spéciale, restent comme il a déjà été indiqué, dans la même situation existant jusqu'à présent, à savoir, que les bateaux qui peuvent en être victimes ne jouissent que de la protection que leurs Etats respectifs se trouveraient en mesure de leur assurer par leurs propres forces navales. Mais du point de vue moral, et même du point de vue strictement juridique, les bateaux jouissaient aussi d'une protection dont il ne faut pas dissimuler l'efficacité, du fait que toute attaque d'un bateau de commerce par un bateau de guerre en temps de paix, exécutée dans n'importe quelle condition et circonstance, était considérée comme un véritable crime, contraire aux principes les plus essentiels et aux lois les plus sacrées de la paix entre les Nations. Cette protection, il faut le reconnaître, a été profondément ébranlée par les accords de Nyon. Quoi qu'on dise, et malgré toutes les déclarations, il est inévitable que par le fait même d'établir une sanction de caractère collectif, pour une certaine catégorie d'attaques, on attribue à ces attaques le caractère spécifique de violations de la loi internationale, tandis qu'on souligne indirectement le caractère pour ainsi dire privé et particulier des attaques qui resteraient en dehors de cette catégorie spéciale.

..... voir suite .....



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)

SERVICE DE 17 H 30

LE TEXTE INTEGRAL DU DISCOURS DU PRESIDENT NEGRIN DEVANT LE CONSEIL  
DE LA SOCIETE DES NATIONS. (Suite 4)

.....  
"L'Etat dont les navires se livreraient à l'une des attaques comprises dans la catégorie pour laquelle une sanction collective a été établie, serait considéré comme responsable d'un véritable délit, tandis que l'Etat dont les forces navales se livreraient à des attaques non comprises dans la dite catégorie, apparaîtrait devant la conscience universelle comme purement et simplement engagé dans une querelle d'ordre bilatéral pour ainsi dire privée, avec un autre Etat.

"Je vous prie, Messieurs, de considérer vous-mêmes quel serait votre état d'esprit si vous constatiez que les attaques à vos bateaux, exécutées par n'importe quel navire de guerre, sous-marin ou de surface, et dans n'importe quelles conditions et circonstances, avaient été exclues de la catégorie d'attaques-qui, par l'établissement à leur égard d'une sanction collective, ont été élevées au rang, si l'on peut ainsi dire, de véritables délits contre la loi internationale, pour être rejetées dans la catégorie de simples querelles d'ordre particulier entre deux Etats; et cela sans que votre pays fût en état de guerre avec un autre Etat quelconque. Tel est le cas de l'Espagne; et telle est la situation qui a été créée par les accords de Nyon aux bateaux de nationalité espagnole. Vous ne serez pas étonnés sans doute de l'amertume avec laquelle je vous présente ces considérations.

"De l'avis du Gouvernement espagnol, il y aurait lieu, pour éviter ce grave danger, que je viens de signaler, et qui, de manière si contraire aux principes d'équité, frappe mon pays, non seulement d'étendre le système de protection collective aux attaques exécutées par les navires de surface, ainsi qu'aux attaques sous-marines et surtout d'abolir l'injustifiable exclusion dont on a frappé les bateaux espagnols du système de protection collectif créé par les accords de Nyon. J'ai à peine besoin d'ajouter, que s'il était nécessaire, le Gouvernement espagnol n'aurait aucune objection à ce que les forces navales chargées de protéger la navigation, pénètrent dans les eaux territoriales espagnoles s'ils en avaient besoin pour remplir leur mission.

"Permettez-moi, Monsieur le Président, d'exprimer franchement l'opinion du Gouvernement espagnol sur l'ensemble de la situation. Une question d'une si profonde gravité politique, comme celle qui a récemment surgi en Méditerranée, ne pourra jamais être résolue d'une manière satisfaisante, si on prend comme base de cette solution une telle exclusion. La tentative même de la faire pour des problèmes aussi graves crée inévitablement une atmosphère de méfiance et d'irresponsabilité, atmosphère dans laquelle aucune solution digne, solide et constructive ne pourra être trouvée. La condition première, indispensable, pour résoudre un problème d'une telle gravité est d'avoir le courage et la loyauté envers soi-même de le poser d'une façon strictement conforme à la réalité. Nous voudrions voir le Conseil aborder la question de la sécurité en Méditerranée, en examinant la réalité sous toutes ses faces.

..... voir suite .....



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937

SERVICE DE 17 HEURES 30

LE TEXTE INTEGRAL DU DISCOURS DU PRESIDENT NEGRIN DEVANT LE CONSEIL  
DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS.

(suite 5<sup>e</sup> de fin).....  
Pour cela, il serait nécessaire en premier lieu, d'écarter la fiction d'après laquelle les agressions contre les bateaux marchands en Méditerranée sont une espèce de phénomène de la nature, dont l'origine et la cause seraient inconnues et impossibles à découvrir. Non, les agressions sont l'oeuvre de bateaux de guerre, sous-marins ou de surface, appartenant à un Etat déterminé et qui ne peuvent réaliser leurs attaques que sous la responsabilité directe du Gouvernement de cet Etat. Une fois de plus, finissons avec le système si nuisible pour tout le monde, de fermer les yeux devant l'évidence. L'Etat anonyme dont les bateaux de guerre ont essayé, au moyen d'agressions constantes, de créer dans la Méditerranée une vraie situation de terreur, c'est l'Italie. Ce fait est rendu évident par les témoignages multiples et concordants que le Gouvernement espagnol possède relativement aux agressions dont ont été victimes ses propres bateaux marchands et sur lesquels s'appuie l'exposition des faits qui figurent dans la note envoyée par le Gouvernement de la République au Secrétaire Général, le 21 août, mais, s'il se peut, l'évidence de la responsabilité des Italiens apparaît d'une manière encore plus catégorique et irréfutable si l'on considère qu'une telle conduite de sa part constitue une des multiples interventions italiennes à l'appui de la rébellion militaire en Espagne, une intervention de type naval destinée à empêcher l'approvisionnement de la République par voie maritime. Telle est la vérité, la cruelle vérité, devant laquelle se trouvent, non seulement la République Espagnole, mais la communauté internationale tout entière. Aussi longtemps que l'on ne démontrera pas que notre interprétation est erronée, que notre façon de voir ne correspond pas à la réalité, personne ne pourra légitimement nous demander que nous acceptions comme satisfaisantes les mesures et les dispositions qui n'en tiennent pas compte, et qui, par cela même, ne pourront être en toutes circonstances que des expédients, ayant sans doute certains avantages pratiques et limités sur quelques points concrets, mais comportant aussi des germes de difficultés et de complications ultérieures. Le Gouvernement de la République a la certitude que le Conseil, lorsqu'il élaborera et adoptera la résolution qu'il estime juste dans cette matière, ne fermera pas les yeux à la réalité, et pour cela, il a confiance que cette résolution non seulement tiendra compte des droits et des intérêts légitimes de la République espagnole comme membre de la communauté internationale et de la Société des Nations, mais aussi de l'énorme importance qu'a pour nous tous le rétablissement sans limitations exceptionnelles de la sécurité une et indivisible de la navigation dans la Méditerranée. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNERCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N°244)

SERVICE DE 19 HEURES 45

## CINQ AVIONS ITALIENS EFFECTUENT UN INTENSE BOMBARDEMENT A LA FRONTIERE FRANCO-ESPAGNOLE .

Cerbère, 16 septembre .- Cet après-midi, vers cinq heures, cinq appareils de bombardement italiens, accompagnés de trois appareils de chasse venant de l'Est, ont survolé la baie de Cerbère à une faible altitude, et lâché des bombes sur Port-Bou et Culera. Le bombardement a duré une demi-heure, pendant que des avions de chasse mitraillaient la population qui en hâte accourait vers les refuges . Après que le bombardement eut cessé, les mitraillades effectuées par ces appareils durèrent encore une demi-heure. Les batteries de Port-Bou tiraient sans arrêt pendant que les avions de chasse gouvernementaux opéraient . A plusieurs reprises, les appareils rebelles survolèrent la baie à très faible altitude .

La population de Cerbère suivait avec angoisse ce bombardement, le plus terrible qu'on ait vu jusqu'à présent . Une petite bombe éclata sur la plage, où cent personnes suivaient les évolutions, et une balle de mitrailleuse se fixa dans le mur de la mairie de Cerbère . Aux dernières nouvelles, les locaux de la Petite Vitesse seraient en flammes . Un wagon d'huile brûlerait aussi, et plusieurs autres wagons seraient endommagés . Les communications n'ont pas été interrompues . On ne compte aucune victime . (Agence Espagne)

## "LES SOUS-MARINS ITALIENS, ALLEMANDS ET ESPAGNOLS EVOLUERONT EN MEDITERRANEE DE LA MEME FACON QU'AVANT"; DECLARE "EL DIARIO VASCO " DE SAINT-SEBASTIEN .

Herdaye, 16 septembre .-"Etant donné que Paris n'accède pas aux demandes de Rome, après les accords de Nyon, les sous-marins italiens, allemands et espagnols évolueront librement en Méditerranée de la même façon qu'avant, en plongeant et en émergeant quand ils le voudront, sans que ni la France ni l'Angleterre puissent faire la moindre objection". Telle est la conclusion d'un article publié par "El Diario Vasco", journal des rebelles de Saint-Sebastien, dans son numéro d'hier .

"On sait que l'Italie n'acceptera l'arrangement de Nyon que si le droit de surveillance lui est accordé en parité absolue avec la France et l'Angleterre . Et c'est cela qui a fait échouer toute la manoeuvre ..." (Agence Espagne).

## VIOLENTS COMBATS DANS LE SECTEUR DU PONT DES FRANCAIS .

Madrid 16 septembre .- La bataille a fait rage hier dans la nuit jusqu'à aujourd'hui midi dans le secteur du Pont des Français . Aucun changement n'est intervenu dans les positions de part et d'autre . On annonce que les pertes des rebelles sont très élevées (Agence Espagne).



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 78-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENC

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 ( N° 243 )

SERVICE DE 20 HEURES

MM. DELBOS, LITVINOV, ET JORDAN, PRONONÇENT D'IMPORTANTES DISCOURS DEVANT LE CONSEIL  
DE LA S.D.N.

Genève 16 Septembre 1937- La séance du Conseil de la Société des Nations de cet après-midi s'est poursuivie par un discours de M. Y. Delbos, Ministre des Affaires Etrangères de France après celui du représentant de l'Espagne. M. Y. Delbos, a déclaré que le gouvernement français prenait acte des déclarations de M. Juan Negrin, qu'il se ferait un devoir de soumettre ses suggestions aux autres puissances signataires des arrangements de Nyon.

Le Ministre français des Affaires Etrangères poursuit en déclarant que l'on est fondé à souhaiter la repression de toutes les formes d'agression sur mer, "Mais, ajouta-t-il, il nous a paru équitable que des actes de gravité différente n'entraînent pas les mêmes sanctions. Il n'en reste pas moins que toutes les formes de piraterie sont condamnées par nous, que toutes les formes de torpillage sont condamnées, qu'elles soient ou non effectuées conformément au Protocole sur la navigation maritime. D'autre part, l'attaque des navires de surface et les attaques aériennes n'ont pas échappé à l'attention des puissances méditerranéennes ; toutefois, le plus urgent était de réprimer la piraterie s'exerçant par les sous-marins. Mais les autres formes d'agression navale seront examinées incessamment".

"L'accord, ajoute M. Delbos, n'est pas parfait, je suis convaincu cependant de sa efficacité: en organisant un peu plus de sécurité, nous avons le sentiment de garantir la sécurité pour tous."

M. Jordan, représentant de la Nouvelle Zelande, souligna ensuite la responsabilité des gouvernements représentés au Conseil de la Société des Nations. Il releva les griefs formulés par le Gouvernement Espagnol, notamment à propos du torpillage du "Campeador". "Nous sommes, dit-il, en présence d'une violation flagrante du droit international." Prenant acte des résultats enregistrés au Conseil, M. Jordan souhaita que l'accord fût efficace." Toutefois déclara-t-il, au cours de ces dernières années, la S.D.N. s'est montrée insuffisante; après l'expérience d'Extrême-Orient, après celle de l'Ethiopie, on est en droit de se demander à qui le tour, quelle sera la prochaine victime de l'agression."

M. Jordan ajouta que la Nouvelle Zelande mettait son effort au service de la S.D.N. et de la sécurité collective. Dans la dernière partie de son discours; le délégué de la Nouvelle Zelande suggéra la mise à l'étude d'une proposition tendant à instaurer le contrôle provisoire de la S.D.N. sur l'Espagne.

M. Litvinov, Commissaire du Peuple aux Affaires Etrangères de l'U.R.S.S., sans vouloir entrer dans le débat, déclara: "

"Les faits qui nous ont été rapportés sont éloquentes, et il est inutile d'insister sur eux. La position du Gouvernement soviétique est bien connue, et nous partageons entièrement les observations formulées par le représentant de la République Espagnole. Il conviendra d'évoquer devant l'Assemblée le problème espagnol dans tous ses aspects. La Conférence de Nyon a abouti à des résultats positifs, mais la S.D.N. doit dire son mot sur l'appel qui lui a été adressé par un de ses membres qui est en même temps membre du Conseil

La suite de la discussion a été renvoyée à une séance ultérieure. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)  
Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N°244)  
SERVICE DE 20 HEURES 30

## NERVOSITE DANS LE CAMP REBELLE NOTAMMENT AUTOUR DE MADRID

Madrid 16 Septembre - Une nervosité assez accusée règne depuis 48 heures dans le camp rebelle et notamment dans les lignes des insurgés près de Madrid.

Un signe manifeste de cette nervosité des rebelles est le bombardement de Madrid effectué ce matin qui a suivi de peu d'heures celui de ... Au cours de ces dernières semaines, la capitale ne fut bombardée que lorsque les gouvernementaux avaient remporté d'importants succès militaires. On se rappelle que le dernier bombardement intense avait eu lieu dans la nuit du 24 au 25 août, quelques heures après la prise de Quinto par les républicains. (Agence Espagne)

## DE PRECIEUX OBJETS D'ART ONT ETE DETRUITS AU COURS DU BOMBARDEMENT DE MADRID DE CE MATIN

Madrid 16 Septembre - La fameuse collection de vieilles armes qui se trouvait dans l'ancien Palais Royal a été très gravement endommagée au cours du bombardement de l'artillerie rebelle effectué ce matin contre la capitale. Parmi les objets d'art de cette collection, plusieurs glaives de Tolède du XVI<sup>e</sup> siècle notamment, ont été détruits. Les dégâts causés par ce bombardement dans ce Palais, doivent s'élever à plusieurs centaines de milliers de pesetas.

Cette collection est la seule collection d'objets d'art qui n'ait pas encore été évacuée de Madrid.

Les rebelles ont également détruit une partie de la fameuse galerie historique de monuments qui se trouve dans les jardins de l'ancien Palais Royal. (Agence Espagne)

## DOUZE SOUS-MARINS AVEC LEURS EQUIPAGES ONT ETE CEDES PAR LE GOUVERNEMENT ITALIEN AU GENERAL FRANCO

Frontière Italo-Suisse 16 Septembre - On apprend de source sûre que le gouvernement italien a cédé au Général Franco douze sous-marins parmi lesquels se trouvent le "Torricelli" et l'"Anfitrite". Comme le Général Franco ne dispose ni des officiers ni des équipages nécessaires, les officiers et les équipages de ces sous-marins sont restés attachés à ceux-ci. Les sous-marins naviguent sans livre de bord et sans documents. Les équipages touchent l'indemnité de guerre et portent un uniforme qui n'est pas celui des marins italiens. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2°)  
Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)  
Adresse Télégraphique : ESPAGNEVCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)  
SERVICE DE 21 H

## HEUREUX COUP DE MAIN RÉPUBLICAIN DANS LE SECTEUR DE CARABANCHEL

Madrid 16 Septembre- À la suite de l'explosion par une mine républicaine d'un réservoir d'eau, un torrent boueux envahit tout à coup les tranchées rebelles dans le secteur de Carabanchel; en même temps, l'explosion de la mine faisait sauter les fortins rebelles au milieu des cris des soldats marocains, entendus des lignes républicaines. Certains rebelles dans leur affolement, s'enfuirent précipitamment en direction des positions gouvernementales où ils furent fait aussitôt prisonniers.

Cependant, les soldats républicains s'élançaient de leurs tranchées pour occuper le terrain qui se trouvait abandonné par les insurgés.

C'est samedi dernier que les gouvernementaux s'étaient aperçus de la présence du réservoir d'eau, alors que, construisant une mine, ils avaient été obligés d'interrompre leur travail, des flots d'eau ayant tout d'un coup jaillis. Les républicains eurent alors tout juste le temps de se retirer. Par la suite, ils se remirent au travail en prenant toutes sortes de précautions. Au bout de trois nuits d'efforts, une mine d'une puissance énorme était construite jusqu'à vingt mètres à peine des lignes rebelles. (Agence Espagne)

## LE GENERAL MIAJA RECOIT UN REPRESENTANT DE L'AMBASSADE DU MEXIQUE

Madrid 16 Septembre- Ce soir, le Général Miaja a reçu un représentant de l'Ambassade du Mexique venu dans la capitale pour assister à l'ouverture de la Semaine d'Art Populaire Mexicain. (Agence Espagne)

---:---:---:---:---:---



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE



QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 ( N° 244 )  
SERVICE DE 21 H.45

IMPORANTE REPERCUSSION DU DISCOURS PRONONCE PAR LE PRESIDENT NEGRIN DEVANT LE  
CONSEIL DE LA S.D.N.

-:-:-:-

Genève 16 Septembre- Le discours prononcé cet après-midi devant le Conseil de la Société des Nations par M. Juan Negrin, Président du Conseil des Ministres espagnol a produit à Genève une grande impression. Dans toutes les délégations, on s'accorde ce soir pour reconnaître la netteté et la précision dont a fait preuve le premier délégué de l'Espagne, et qui ont classé M. Juan Negrin parmi les personnalités les plus éminentes de l'Assemblée. D'ailleurs, plus encore que par les commentaires qu'il suscite, c'est par les répercussions qu'il a exercées déjà, qu'il faut juger le discours de M. Juan Negrin. C'est ainsi, qu'à la suite de la discussion qui s'est instituée devant le Conseil, les puissances méditerranéennes ont décidé de se réunir demain matin à midi à l'Hotel des Bergues, sous la présidence de M. Yvon Delbos, pour examiner le renforcement de l'arrangement conclu à Nyon le 14 Septembre, en ce qui concerne la repression des attaques effectuées par des navires de surface, et la repression des agressions aériennes. C'est la première conséquence de l'intervention du représentant de l'Espagne devant le Conseil. (Agence Espagne)

-:-:-:-



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1957 (N° 244)  
SERVICE DE 22 HEURES

UN ORCHESTRE NAZI JOUE PAR ERREUR L'HYMNE DE LA REPUBLIQUE ESPAGNOLE

Munich 16 Septembre- Comme le Maire de Munich recevait hier 114 leaders de la Jeunesse venus de l'Espagne rebelle, pour assister au Congrès National Socialiste de Nuremberg, un incident s'est produit qui jeta une certaine consternation dans l'assistance. Un toast venait d'être proposé en l'honneur du Général Franco. C'est alors qu'un orchestre de la Garde Noire joua un hymne. Mais on s'aperçut tout à coup que ce n'est pas l'hymne des rebelles espagnols qu'ils jouaient, mais celui de la République espagnole. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)

SERVICE DE 23H. 30

LA VENTE DE PESETAS EN CHEQUE ETAIT DE 99 FRANCS FRANCAIS POUR 100 PESETAS EN JUIN  
ET EST DE 171 FRANCS FRANCAIS AUJOURD'HUI

Valence 16 Septembre 1937- Le Ministère des Finances a publié une note relative au cours de la Peseta qui s'est fortement amélioré au cours des derniers trois mois. La note du Ministère fait remarquer que pendant toutes les convulsions intérieures se produisent des dislocations plus ou moins longues de toutes les normes statutaires sur lesquelles la coordination économique a sa base. L'Espagne ne pourrait faire exception, notamment alors que les événements se sont déroulés rapidement et qu'une insurrection de type militariste s'est transformée en une guerre d'invasion par les armées régulières des pays fascistes, invasion qui a des ambitions économiques.

"Les faits se sont accumulés tumultueusement. Notre pays, dans les premiers moments du mouvement subversif s'est trouvé isolé et le Gouvernement de la République a dû prêter principalement son attention aux problèmes internationaux se référant à la guerre et à la revendication du Droit qu'on méconnaissait à l'Espagne, ce qui l'a empêché de consacrer tous les efforts à la tâche d'organiser la nouvelle économie".

Mais, passé le premier mouvement, le Gouvernement a dirigé l'économie nationale vers la normalité. Un travail silencieux et constant permet, après un an de guerre d'invasion, de constater les résultats obtenus. Des problèmes qui présentaient des difficultés qu'on croyait insurmontables, ont reçu la solution qui tient compte du moment, avec un esprit constructif, et qui donne une base sûre à l'économie nationale et une discipline au travail et au peuple.

Sur le terrain économique international aussi, le Gouvernement a livré de dures batailles, luttant pour défendre la monnaie nationale et le commerce extérieur. Le Gouvernement exerce actuellement le contrôle absolu sur le marché à l'étranger et a dû décongestionner les marchés étrangers des existences de Pesetas dont l'accumulation représentait une grave menace. Il a dû arrêter les exportations clandestines des billets de la banque d'Espagne qui avaient pour but la spéculation illicite sur l'économie du pays, en établissant les certificats d'exportation de la monnaie. Les résultats n'ont pas tardé; tandis que la Peseta exportée illégalement était cotée à 0.47 francs français, les Pesetas légales étaient cotées à 0.75, avec la confiance que dans un avenir très proche ces billets auront une côte internationale plus haute, au moins égale à celle du chèque. Pour la cession de Pesetas-chèque à l'étranger, inutilisables pour effectuer des paiements en Espagne, le travail du Gouvernement a eu un bon résultat: la vente de chèques et de Pesetas à Paris, au cours du mois de Juin dernier était de 99 francs pour 100 pesetas et il est maintenant de 171 francs pour 100 Pesetas.

"Le Gouvernement a donné par ces faits un démenti à ceux qui niaient à l'Espagne républicaine un esprit constructif qui, au contraire, malgré toutes les oppositions a prévalu. L'Espagne se trouve dans la tranquillité de l'ordre économique et extérieur et ce qui, il y a quelques mois, était seulement une vision de possibilités vers lesquelles se concentraient tous les efforts, est aujourd'hui, une réalité."

(Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)  
Adresse télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)

SERVICE DE 23 HEURES 30

DES ETUDIANTS DE BOMBAY ORGANISENT DES MANIFESTATIONS EN FAVEUR DE L'ESPAGNE.

BOMBAY, 16 Septembre. - Des étudiants de Bombay ont commémoré l'anniversaire de la guerre d'Espagne en organisant des quêtes en faveur de l'Espagne loyale. Les étudiants ont distribué la publication "La journée de l'Espagne" et un poème du poète Harindranath Chattopadhyaya, "La Liberté", dédié à l'Espagne républicaine. (Agence Espagne)

DES AMENDES AUX HABITANTS DE SEVILLE QUI N'ONT PAS PAVOISE LEUR MAISON.

Gibraltar, 16 Septembre. - Le journal rebelle A.B.C. de Séville publie : "Le maire a imposé des amendes aux habitants qui, contrairement aux ordres donnés de pavoiser les maisons, ne l'ont pas fait. Le total des amendes s'élève à des milliers de pesetas." (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 (N° 244)  
SERVICE DE 24 HEURES.

COMMUNIQUE DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE.

Valence, 16 Septembre. — ARMÉE DE TERRE. —

Centre. — Sur le front de Guadalajara, une patrouille républicaine a repoussé l'ennemi qui occupait Cerro Cabeza et Valverde de los Arroyos et a parcouru les villages de Matallana, Campillejo, El Espinar, Roblelacasa, Campillo de las Banas, Robleluengo et Najalrayo. Plus au Nord, dans la Loma de la Virgen un groupe de gardes civils fut expulsé; le groupe s'enfuit à la débandade. Il en fut de même d'un autre groupe de gardes civils à Loma de Paraella, qui s'est enfui, tandis que nos troupes occupaient les lieux. Ce matin, quelques attaques ennemies contre nos positions de Cerro del Aguila, Cuesta de las Perdices et Arroyo de Pozuelo ont été repoussées.

Nord. — Dans le secteur de Cabrales, après une intense attaque qui dura toute la journée d'hier, les factieux réussirent à occuper les positions de Lino et Pico Loron. Le combat fut extraordinairement dur et les attaques ennemies furent repoussées plusieurs fois malgré l'activité constante et intense de l'artillerie et de l'aviation.

Sur le front de Léon, l'ennemi a fait pression pendant toute la journée d'hier appuyé par l'aviation et l'artillerie, sur nos positions de Cueto Negro, qu'il réussit à occuper aux dernières heures de l'après-midi. Durant la journée d'aujourd'hui l'activité a été médiocre, se limitant à une canonnade ennemie sur Pena Blanca, dans le secteur oriental et à un feu d'artillerie dans le secteur d'Oviedo, dirigé de San Pedro et Villafria.

Sud. — Ce matin l'ennemi a attaqué par surprise dans le secteur de Cabeza Mesada (Cordoue), utilisant des grenades à main à profusion; il réussit à occuper la première ligne de ce secteur, mais nos forces réagirent fortement et délogèrent l'ennemi des tranchées qu'il avait occupées, lui causant un très grand nombre de pertes. Nos forces ont continué lentement leur avance en face de Cerro Mulva. L'ennemi oppose une forte résistance.

Nos forces exercent une pression sur toute la ligne de Montoro à Sierra Grana.

Dans le secteur de Adamuz (Cordoue), s'est déployée une intense activité de l'artillerie ennemie.

Un sergent venant du camp factieux s'est présenté dans nos lignes.

Sud du Tage. — Feu de mortiers ennemi contre le château de Medellin, et canonnades dans le secteur de Don Benito.

Levant. — Hier, à 16 heures, intense feu d'artillerie de Buena contre nos positions. La journée d'aujourd'hui s'est passée sans grande activité.

Deux soldats de sont présentés dans nos rangs.

Est. — Fusillades canonnades dans plusieurs secteurs, sans conséquences. L'aviation ennemie a bombardé les positions situées entre Corral la Corona et Aguilar de Ebro.

Treize soldats venant du camp rebelle se sont présentés dans nos rangs. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENCE



QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 ( N° 244 )

SERVICE DE 24 HEURES

VIOLENTS COMBATS DANS LES SECTEURS PROCHES DE PUEBLA DE ALBORTON

Barcelone 16 Septembre- On mande de Belchite:

Des combats intenses se déroulent dans les secteurs proches de Puebla de Alborton avec le concours de toutes les forces de terre et de l'Air. Au cours de l'après-midi d'avant-hier et d'hier matin, l'artillerie rebelle tenta de détruire les fortifications que les forces républicaines avaient construites autour des positions récemment conquises. L'artillerie républicaine ne réussit à faire taire les batteries rebelles. (Agence Espagne)

QUATRE TRIMOTEURS JUNKER ABATTUS PAR L'AVIATION REPUBLICAINE

Barcelone 16 Septembre- On mande de Sarinena:

Hier à 21 heures, des avions rebelles ont survolé Sarinena. Les signaux d'alerte fonctionnèrent et la population s'abrita dans les refuges. Les batteries anti-aériennes entrèrent en action et tout à coup on vit un appareil rebelle descendre en flammes. Les appareils de chasse républicains réussirent à abattre deux trimoteurs Junker, dont les restes tombèrent près des barbelés du camp républicain. Un troisième trimoteur Junker tomba également en flammes à quelques kilomètres de l'aérodrome militaire du camp républicain. Le chef de l'aérodrome envoya des patrouilles de reconnaissance qui recueillirent les cadavres carbonisés de deux pilotes. Un parachute se trouvait à quelques mètres de l'appareil, ce qui fit supposer qu'un troisième occupant de l'appareil avait réussi à prendre la fuite. Des patrouilles partirent à sa recherche, mais sans résultat.

Une nouvelle exploration du terrain amena la découverte du cadavre d'un aviateur allemand dont le parachute ne s'était pas ouvert. On croit qu'un des aviateurs rebelles qui ont trouvé la mort est le pilote allemand connu, Manewsky, qui appartient à la Lufthansa.

Au cours de la nuit d'hier, au Nord de Barbastro, l'aviation républicaine a descendu un autre trimoteur Junker. (Agence Espagne)



# AGENCE ESPAGNE

INFORMATIONS TÉLÉGRAPHIQUES ET TÉLÉPHONIQUES  
DE DERNIÈRE HEURE

11, Rue du 4-Septembre, Paris (2<sup>e</sup>)

Téléphone : RICHELIEU 79-10 (4 lignes groupées)

Adresse Télégraphique : ESPAGNAGENC

QUOTIDIEN

16 SEPTEMBRE 1937 ( N° 244 )  
SERVICE DE 24 HEURES

DEUX BATEAUX ANGLAIS QUI SE TROUVAIENT DANS LE PORT DE VALENCE ONT ÉTÉ ATTEINTS  
LORS DU BOMBARDEMENT D'HIER

Valence 16 Septembre- Selon les dernières nouvelles parvenues au sujet du bombardement de Valence d'hier soir par l'aviation rebelle, celui-ci a fait 22 morts, et les deux bateaux anglais qui se trouvaient dans le port ont été atteints. (Agence Espagne)

SUR LE FRONT DE LEON DES ATTAQUES ITALIENNES SONT REPOUSSEES

Valence 16 Septembre- On mande de Gijon:

Dans le secteur de Buisa à Villasimpliz, et Cuila Roduzno (Front de Léon) les républicains ont repoussé violemment une attaque des troupes italiennes qui se sont repliées précipitamment sur leurs positions de départ, laissant aux soldats républicains le soin de ramasser leurs nombreux morts et blessés.

Une autre attaque italienne dans le secteur de Sierra Cuera, quoique appuyée par l'artillerie et l'aviation, subit le même sort. (Agence Espagne)

L'ARTILLERIE REPUBLICAINE BOMBARDE DES CONCENTRATIONS REBELLES

Valence 16 Septembre- On mande de Bugaraloz:

Dans le secteur de Monte Ociruco, les batteries loyales mettent obstacle au ravitaillement des lignes rebelles. Près de Cuera, elles bombardent des concentrations rebelles composées principalement de Marocains. (Agence Espagne)

ACTIVITE DE L'ARTILLERIE REPUBLICAINE DANS LE SECTEUR DE POZOBLANCO

Valence 16 Septembre- On mande de Pozoblanco:

Les canons républicains ont bombardé pendant six heures les lignes rebelles déversant sur elles une pluie d'obus sans que les rebelles ne puissent faire taire les canons républicains par leurs batteries. (Agence Espagne)

UNE ATTAQUE AERIENNE REBELLE REPOUSSEE

Valence-16 Septembre- On mande de Quinto:

Ce matin à six heures, sept appareils rebelles ont survolé les lignes républicaines du secteur de Fuentes de Ebro. Les batteries anti-aériennes de Quinto les obligèrent à s'enfuir. On put apercevoir l'un d'eux descendre dans une colonne de fumée. Il paraissait sérieusement atteint. (Agence Espagne)